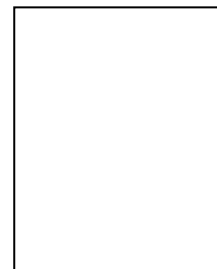


VILLA ARSON

ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

CONCOURS D'ENTREE EN 1ere ANNEE

Epreuves le Mercredi 14 ou jeudi 15 ou vendredi 16 mai 2008



Réservé à l'administration : pour année scolaire 2008-2009

Jury n°

Salle :

Notes et appréciations :

Décision : Admis

Refusé

Signature du jury :

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULES

NOM : Prénom :

né(e) le : à (Ville/N° Dpt/Pays) : nationalité :

sexe : masculin féminin - situation de famille : marié(e) célibataire

Adresse du candidat :

Code postal : Ville : téléphone :

téléphone portable : adresse mail :

Etudes secondaires

baccalauréat - série : obtenu le : à obtenir en 2008

niveau scolaire (classes et établissements fréquentés) :

2005 - 2006 :

2006 - 2007 :

2007 - 2008 :

Langue vivante Principale étudiée au cours de la scolarité :

Etudes supérieures

discipline et niveau : année :

diplôme(s) et année(s) d'obtention(s) :

préparation artistique – Ecole : année :

vous êtes vous déjà présenté au concours de la Villa Arson oui non année(s) :

Avez-vous déjà obtenu une bourse d'études dans l'enseignement supérieur oui non année(s) :

Nom du Père :
Adresse de résidence du Père :
.....
Téléphone : Portable :.....
Nom de la Mère (si différent) :
Adresse de résidence de la mère (si différente) :
.....
Téléphone : Portable :.....
Profession du Père :
Profession de la Mère :
Nombre de frères et sœurs :

date :

signature du candidat :

Pièces à joindre obligatoirement :

- 1 - 1 chèque bancaire ou postal de 27 € libellé à l'ordre de : « Régie de Recettes EPA Villa Arson » correspondant aux droits d'inscription au concours d'entrée pour l'année scolaire 2008-2009.
- 2 - 1 photo d'identité récente (format standard) à coller sur la présente fiche.
- 3 - 2 timbres autocollants pour lettre de moins de 20 g (0,54 € actuellement) ou coupons internationaux
- 4 - photocopie du BAC (ou équivalent traduit pour les étrangers)
- 5 - photocopie d'une pièce d'identité (carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour)
- 6 - une lettre de motivation
- 7 - l'accusé de réception du dossier ci-joint, libellé et timbré. **(sauf pour les téléchargements)**

Tout dossier incomplet sera non valable pour concourir !

Les candidats autorisés à concourir recevront une convocation à la fin du mois d'avril 2008.

Les convocations sont nominatives, aucune modification de date ne peut être accordée, sauf sur demande écrite avec pièces justificatives jointes à ce présent dossier - 14 avril 2008- **après cette date, c'est impossible.**

(NB : le dossier personnel, les documents administratifs ou autres ne seront pas restitués.)

A RETOURNER AVANT LE 14 AVRIL 2008 (cachet de la poste faisant foi)

à :

**Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nice
villa arson
secrétariat pédagogique
20, avenue stephen liegeard
f-06105 NICE cedex 2**

tél. : 04 92 07 73 70 – fax : 04 93 84 41 55